



COMMUNE DE SAINT-SAUVES D'AUVERGNE

63950 - SAINT-SAUVES D'AUVERGNE

Tél : 04.73.81.10.55

Site : www.saint-sauves-auvergne.fr

Courriel : mairiedesaint-sauves@wanadoo.fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 juin 2023 à 19 heures

Présents : David SAUVAT, Jacqueline BUROTTO, Grégory COSTE, Pascale MESURE, Cyrielle COUFORT, Véronique DAMIENS, Odile DECLERCQ, Michel LONGUET, Fabrice MAZZI, Catherine RABETTE.

Excusés : Patrick BOURGUIGNON pouvoir donné à David SAUVAT, Claude BRUT, Richard GUILLAUME pouvoir donné à Véronique DAMIENS

Absents : Thierry VEDRINE, Claudette VILLETTELE

Secrétaire de séance : Grégory COSTE

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 9 juin 2023
- Rénovation de l'école : attribution des marchés
- Adressage : choix du prestataire de service
- Coopérative de l'école : modification de la répartition budgétaire de la subvention
- Cantine scolaire : modification du règlement
- Informations et questions diverses.

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

Rénovation de l'école : attribution des marchés (DCM 27062023 01)

- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 1er décembre 2022 validant l'avant-projet définitif de la rénovation de l'école (tranche 1) ;
- Vu la réunion d'ouverture des plis du 5 juin 2023 et le rapport d'analyse des offres établi par le cabinet d'architectes PERICHON-JALICON le 12 juin 2023 ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré :

1° - après examen des propositions, décide de confier les travaux aux entreprises désignées ci-dessous qui ont présenté les offres économiquement les plus avantageuses au vu des critères de sélection énoncés dans le règlement de la consultation

Désignation des lots	Entreprise	Montant HT	Estimatif HT
Lot n° 2 : Terrassements/Gros-œuvre/Aménagements ext.	RAIA	325 000.00 €	340 000 €
Lot n° 3 : Ravalement de façades	BREDECHE	19 926.86 €	23 000 €
Lot n° 4 : Charpente bois/Couverture zinc/ Zinguerie	GOUNY TMB	47 457.81 €	48 000 €
Lot n° 6 : Menuiseries extérieures bois	DEFIX	13 307.46 €	6 000 €
Lot n° 8 : Menuiseries intérieures bois / Mobiliers fixes	GOUNY TMB	39 871.05 €	36 000 €
Lot n° 9 : Plâtrerie/Faux plafonds/Peinture	BONGLET	104 912.19 €	86 000 €
Lot n° 10 : Chape/Sols souples	CARTECH	14 945.01 €	13000 €
Lot n° 11 : Carrelage/Faïence	BRUNHES JAMMES	30 122.63 €	32 000 €
		595 543.01 €	584 000 €

2° - considérant que les lots n° 5, 7, 12 et 13 sont infructueux, décide de relancer une consultation pour ces lots

3° - concernant le lot n° 14, une renégociation est en cours

4° - autorise M. le Maire à signer les marchés ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Adressage : choix du prestataire de service (DCM 27062023 02)

M. le Maire présente aux conseillers les différentes offres reçues de Planigraphe, Signa-concept et de La Poste lors de la consultation d'un prestataire de service pour l'adressage.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- retient l'offre de PLANIGRAPHE économiquement la plus avantageuse pour un montant de 4 000 € HT (récolte et structuration des données nécessaires au projet - audit de la dénomination des voies adressées - travail de localisation des adresses sur le terrain - traitement cartographique - réunions, échanges et corrections - création de la base adresse locale et intégration dans la BAN)
- autorise M. le Maire à signer le bon de commande en résultant.

Une nouvelle consultation sera réalisée ultérieurement pour la fourniture des panneaux, des plaques de rues et numéros de maisons.

_____ échanges _____

M. le Maire propose que le Conseil Municipal se réunisse le mardi 18 juillet à 20 h pour organiser et préparer la dénomination des rues des villages et la numérotation des maisons.

M. Richard GUILLAUME rejoint l'assemblée à 19 h 30.

Ecole : modification de la répartition budgétaire des crédits alloués (DCM 27062023 03)

A la demande des enseignants et pour faciliter les achats de la coopérative scolaire sur internet notamment, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la nouvelle répartition des crédits alloués à l'école primaire :

- Article 6574 : subvention à la coopérative scolaire : 1 500 € (au lieu de 500 €)
- Article 6067 : fournitures scolaires : 4 000 € (au lieu de 5 000 €)

Cantine scolaire : modification du règlement intérieur (DCM 27062023 04)

A l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le nouveau règlement intérieur de la cantine scolaire joint à la présente délibération et dont les principales modifications sont :

- l'inscription au service obligatoire : inscription annuelle ou occasionnelle (plus aucune inscription par mail ou sur le site de la mairie n'est nécessaire). Le choix est valable pour toute l'année scolaire. Aucun changement ne sera accepté en cours d'année scolaire
- Pour les repas occasionnels, le nombre de repas sera pointé tous les jours et comptabilisé
- Tarification du repas : - régulier : 3.10 €
 - famille nombreuse (à partir de 3 enfants mineurs à charge et scolarisés) : 2.20 €
 - adulte : 4.00 €
 - occasionnel : 5.00 €

Le nouveau règlement intérieur est applicable à compter du 1er septembre 2023.

_____ échanges _____

M. le Maire fait état de retours négatifs sur la prestation de Api restauration tant sur la qualité que sur la quantité des mets servis à la cantine. Un point sera fait avec le prestataire de service avant la prochaine rentrée.

Questions et informations diverses :

- Maison GUILLAUME : Mme Marie-Hélène GUILLAUME a mis en vente la maison de sa mère rue des Dômes où était autrefois installé un commerce d'électroménager. Un acquéreur se serait positionné. Après discussion, le Conseil Municipal, étant éventuellement intéressé par l'acquisition de cet immeuble pour la commune, charge M. le Maire d'engager une négociation si le potentiel acquéreur se désistait.

- Remerciements : - de la famille MANRY/TATRY pour l'envoi de condoléances

- Festivités à venir : - jusqu'au 31/07 : expo de Mme PERRY à la médiathèque et dans les restaurants
- 9/07 : vide grenier et marché d'été
- 14/07 : fête nationale et remise des cocardes
- 14 et 21/07 – 4, 11 et 18/08 : concerts du CNIMA
- 18/07 : peintres dans la rue
- 19 et 20/08 : fête de la Rosière

La séance est levée à 20 h 15.

Pour copie certifiée conforme

En mairie, le 29 juin 2023

Le secrétaire de séance, Grégory COSTE

Le Maire, David SAUVAT

